BRETAGNE DEUX SOLS

François marie tuault

Conseiller du Roy et Senechal de S Loermel
Certifions à tous ceux qu'il appartiendra que nous
Etant a requete de maitre dumay avocat a la Cour
et Substitut de monsieur Le Procureur du Roy
transporté Le onze decembre 1739 au village de linorat [?]
parroisse de Brüe [?] evesché de St malo jointement
avec le dit sieur dumay et Les Sieurs Raymont Braye
maitre Chirurgien juré royal et Commis aux rapports
et Lieutenant du premier Chirurgien du Roy
et de sieur julien guyot aussy maitre Chirurgien juré royal
et Commis aux rapports, maitre mathurin joseph
rivel premier huissier et maitre michel de Loutre
lors notre greffier pour visiter Joseph de Launée qui Le
30. 9bre avoit été blessé d'un Coup de Couteau par un
Certain particulier, nous avions visité et fait visiter
le dit de Launé par Lesdits chirurgiens qui apres
avoir Levé l'appareil, nous auroient fait voir Sur la
partie inferieure de la ~~part~~ Region Epigastique et superieure
De l'ombilicalle Costé gauche une playe figure
oblique de La largeur de deux travers de doigt. dans
Laquelle ayant introduit La Sonde ils nous ont dit
qu'elle penetroit de quatre travers de doigt dans La
Capacité de Labdomen, et que Cette playe est d'autant plus
dangereuse qu'il y avoit lieu de Craindre que Les vaisseaux
Spleniques de La Ratte ou Le diaphragme n'eussent été

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 57
n°34

Coupés cequi auroit aussi Lamort audit de Launée quayant interrogé ledit de Launée sur La Cause et les suittes de sablessure, nous auroit repondu que dans une querelle quil eut avec departiculliers Lederniers luy auroit donné un Coup de Couteau dans Le Costé gauche cequi Lauroit obligé de sortir delamaison ou il etoit et de sen faire dans Le village ou nous Le visitames distant de deux portée de fusil, et Lorsquil y fut arrivé il vit quil perdoit beaucoup de sang et quil luy sortoit delaplaye quelque Chose, quil Croit etre ses boyeaux quun de ses amys fit rentrer avec Lamain quinouitte il enavoit, quon Le Coucha dans Le Lit ou nous Le trouvame que Le Lendemain Le sieur Carbonnier Chirurgien à Lokere Le visita et luy Coupa quelques choses qui sortoit de sablessure jausque

Ho Leplusquil par

luy Launée sent positivement cequec Cetoit, mais quil Croit que Cetoit Lacrette Ledit sieur Carbonnier ensuitte appellé pour Chirurgien a deposé

que Le premier dudit mois de decembre environ les 10. heures du soir arriverent chez luy joseph mahieus Chez lequel etoit Le blessé Jeune le frere dudit delaunée lesquels le prierent de se transporter sur Le Champ chez Ledit mahieus au village de Limoralle pour traitter Ledit de Launée qui perdoit tout son sang quil partit incontinent avec Eux et arriva Chez Ledit mahieus environ Les deux heures apres minuit ou il trouva Ledit joseph de Launée Couché dans un Lit aupres du feu que Layant visité il Luy remarqua une playe dans La partie inferieure de Lepigastique Le superieure

de Lombicale Coste Gauche de figure oblique dela

Largeure de quatre bons travers de doigt delaquelle

Sortoit Larate à la Longeur d'environ un demy pied

laquelle etoit percée d'un Coup de tranchant dans La

partie inferieure et Laterale du Costé Gauche et Etoit

gonflée aupoint quil nepeut venir about de la faire

rentrer cequi Lobligea de faire La Ligature pour

empecher L'hemorogie continuelle et viollente du malade

quil vint Le Lendemain Le visiter avec françois

Son aussy maitre Chirurgien deguinen et qui ayant

tous les deux Remarqué que Lapartie de Laratte

qui etoit dehors Commencoit à Se Corrompre

ils deliberer tous Les deux quil falloit L'Extirper

cequils firent Sur Le Champ apres quoy ayant

Sondé Laplaye ils trouverent quelle penetroit

dans lapartie Supperieure de Labdomen de bas en haut

dela Longeure de Cinq grand travers de doigt quil

navoit aucun Lieu de Croire que Laditte playe eut

penetré dans aucunes partie noble cequil nétoit

arrivé au malade ny delire ny autre accident

Certifions deplus avoir vu Ledit de Kerinée

En bonne Et parfaitte Santé Depuis laditte blessure

Et avoir appris par plusieurs personnes dignes de foy quil est actuellement

vivant et se porte a merveille a St Germain le [illegible] [illegible]

cent quarante et trois

Elau[illegible] Dumay

No. 34